

Bruno Retailleau : entre républicanisme d'ordre, conservatisme moral et héritages historiques

Bruno Retailleau, Président du parti Les Républicains depuis mai 2025 et Ministre de l'Intérieur au sein du gouvernement Attal II depuis septembre 2024, occupe une place singulière dans la recomposition de la droite française contemporaine. Loin des discours ouvertement populistes et antisystèmes de l'extrême droite, et à contre-courant du centrisme progressiste d'Emmanuel Macron, Retailleau incarne une droite autoritaire, identitaire et institutionnelle. Sa vision repose sur une conception rigide de la République, perçue comme un cadre normatif exigeant, fondé sur l'assimilation, l'autorité et la continuité historique de la France chrétienne. Par son discours sécuritaire et anti-islamiste, ses projets de loi (notamment la circulaire sur la naturalisation) et ses nombreuses interventions médiatiques, Retailleau développe une ligne politique dure mais compatible avec les institutions. Il actualise plusieurs traditions politiques françaises : le républicanisme assimilationniste hérité de Jules Ferry, le gaullisme d'ordre, un catholicisme politique d'inspiration culturelle, voire certaines logiques du boulangisme, sans en assumer la rupture frontale avec le parlementarisme.

I. Prises de position majeures sur l'islam et l'assimilation

1. Le multiculturalisme comme menace à l'unité nationale

Le 15 octobre 2024, dans un entretien accordé au *Figaro*, Bruno Retailleau qualifie le multiculturalisme de « poison », estimant qu'il « ruine l'assimilation, substitue la coexistence des appartenances à l'unité républicaine, et alimente les tensions communautaires ». Cette déclaration explicite l'hostilité de Retailleau envers tout modèle pluraliste. Il revendique un retour à un idéal d'assimilation, où l'étranger n'est pleinement citoyen que s'il abandonne toute expression communautaire, en particulier religieuse. Cette logique fait écho à la doctrine de la Troisième République, qui imposait aux colonisés le renoncement à leur statut personnel pour accéder à la citoyenneté — une filiation historique qu'Olivier Le Cour Grandmaison ou Jean-François Bayart ont analysée dans le cadre de la « laïcité disciplinaire ».

2. Une citoyenneté sous conditions : la circulaire d'avril 2025

La circulaire émise en avril 2025 par le ministère de l'Intérieur alors dirigé par Retailleau renforce significativement les critères de naturalisation. Elle exige :

- un parcours de vie qualifié « d'exemplaire »,
- la démonstration d'une adhésion active aux valeurs républicaines et un examen poussé du rapport du candidat à la laïcité, notamment de son rejet de « toute forme d'islamisme ».

Cette circulaire a suscité une réaction immédiate de juristes et d'associations de défense des droits, qui y voient une forme de « citoyenneté conditionnelle » évoquant les logiques coloniales du Code de l'indigénat. La notion d'« exemplarité » introduit une subjectivité juridique problématique, dans un contexte où l'islam est déjà au cœur des débats sur la loyauté républicaine.

3. Le rapport sur les Frères musulmans : l'ennemi intérieur sans rupture

En mai 2025, Retailleau commande et présente un rapport de 73 pages sur l'influence des Frères musulmans en France. Il y dénonce un « islamisme à bas bruit », opérant par « entrisme culturel » via des associations, écoles ou lieux de culte. Il affirme : « Ils ne posent pas des bombes, mais posent les bases idéologiques de la désintégration nationale » (*Public Sénat*, 22 mai 2025). Si de nombreuses critiques émanent du monde universitaire, associatif ou médiatique à l'encontre du projet porté par Bruno Retailleau, il serait réducteur d'en conclure à une opposition unanime ou à un rejet massif. Le retaillisme, en tant qu'offre politique structurée, bénéficie également de soutiens argumentés, de relais intellectuels, et suscite même des adhésions inattendues dans certains segments de la société. Loin d'un monolithe autoritaire, le projet de Retailleau suscite des lectures contrastées, y compris dans des milieux traditionnellement critiques de la droite conservatrice.

Une première ligne de défense du Retaillisme repose sur l'idée d'un retour aux fondamentaux de la République. Pour certains penseurs comme Chantal Delsol ou Rémi Brague, la République n'est pas un régime indéterminé mais une forme historique ancrée dans une tradition morale et culturelle occidentale. Selon eux, Retailleau ne ferait que rappeler la nécessité d'une continuité civilisationnelle, rompue par le relativisme multiculturel et la dilution des repères moraux. Dans cette optique, son attachement à l'assimilation n'est pas une volonté d'exclusion, mais une exigence de cohérence politique : « Il n'y a pas de République possible sans une vision partagée du bien commun », affirme Delsol. Plusieurs figures issues de l'administration — préfets, magistrats, hauts fonctionnaires — considèrent également la ligne Retailleau comme une tentative de rétablir l'autorité de l'État dans un contexte d'affaiblissement institutionnel. Un ancien préfet de la région PACA, interrogé anonymement dans *Le Point* (mars 2025), affirmait que « la doctrine Retailleau permet enfin à l'État de sortir de l'ambiguïté face aux dérives communautaires ». Ce discours trouve un écho dans une partie de la haute fonction publique, qui voit dans le Retaillisme une réponse juridique, rationnelle et régaliennne à des phénomènes qui avaient jusqu'alors été traités de manière erratique ou par le prisme humanitaire.

Certains élus locaux, même non affiliés à LR, adoptent également des éléments de cette grille de lecture. À titre d'exemple, Laurent Hénart (ancien maire de Nancy) ou Arnaud Robinet (Reims) ont salué la clarté doctrinale de Retailleau, qui permet selon eux de « trancher dans les hésitations doctrinales post-Sarkozy ». Ces soutiens ne se positionnent pas toujours sur l'ensemble des mesures sécuritaires ou identitaires, mais reconnaissent à Retailleau une capacité à incarner une ligne cohérente dans un paysage politique fragmenté.

Sur le plan électoral, certains politistes comme Pascal Perrineau ou Jérôme Sainte-Marie notent que Retailleau répond à une attente de plus en plus visible dans l'électorat conservateur : la fin du flou idéologique. Sainte-Marie parle ainsi d'un « besoin d'ordre rationnel » qui traverse les couches moyennes supérieures, mais aussi certaines fractions populaires ex-républicaines passées au Rassemblement National. Pour ces électeurs, Retailleau incarne une alternative crédible à la fois à la technocratie Macronienne et à la contestation radicale Zemmourienne. Il propose un récit où l'État reste central, mais libéré de ses « inhibitions multiculturalistes ».

Plus surprenant encore, certains acteurs de terrain engagés dans la prévention de la radicalisation ont exprimé un intérêt nuancé pour les propositions de Retailleau. Ainsi, dans une note interne du CIPDR (Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation), datée de janvier 2026, il est mentionné que les nouvelles consignes sur la transparence associative ont permis d'identifier plusieurs structures opaques. Un coordinateur local dans les Bouches-du-Rhône reconnaît que « la circulaire de 2025, bien que critiquée, a eu un effet de clarification des partenaires de terrain, obligeant à une professionnalisation accrue ».

D'un point de vue intellectuel, plusieurs penseurs conservateurs estiment que le projet de Retailleau réintroduit une pensée politique exigeante dans le débat public. Loin du marketing électoral ou des slogans de crise, il incarne une droite de convictions, appuyée sur l'histoire politique française, les textes républicains classiques (Condorcet, Tocqueville, Barres), et sur une certaine vision du rôle de l'État.

Cette posture séduit certains milieux universitaires lassés du consensus centriste, comme en témoignent les contributions publiées dans la revue *Commentaire* ou *Le Débat* (avant sa disparition), qui discutent positivement de la notion de « cohésion morale » défendue par Retailleau.

Enfin, il est à noter que le Retaillisme, s'il inquiète à gauche et dans les milieux progressistes, suscite aussi une certaine fascination stratégique. Plusieurs éditorialistes du centre gauche, comme Nicolas Truong (*Le Monde*), reconnaissent que Retailleau est l'un des rares hommes politiques à proposer un cadre idéologique structuré, à l'opposé des gestions à court terme qui ont caractérisé la vie politique récente. Certains chercheurs en communication politique saluent même sa capacité à tenir une ligne cohérente sans verser dans la provocation constante, ce qui lui donne une posture d'« homme d'État conservateur » rare dans le paysage européen.

Ces éléments ne visent pas à minorer les critiques nombreuses et parfois très documentées du Retaillisme, notamment en matière de discrimination, de régression des droits, ou de stigmatisation ciblée. Mais ils permettent de comprendre pourquoi cette offre politique rencontre un écho : elle ne séduit pas uniquement par rejet des autres options, mais par sa capacité à produire un récit, une vision du monde et une stratégie institutionnelle intégrée. Dans une époque marquée par la défiance généralisée, cette cohérence — même controversée — peut apparaître comme un gage de sérieux politique.

La complexité de la réception de ce courant appelle donc à dépasser les clivages immédiats. Entre critiques légitimes et soutiens argumentés, entre effets discriminants et restauration d'autorité, le projet porté par Bruno Retailleau soulève des questions de fond sur la nature de la République, ses valeurs, ses limites et ses instruments. Ce débat, loin d'être clos, est désormais structurant pour l'avenir du paysage politique français.

Si ce rapport a été salué par certains éditorialistes conservateurs, il a également suscité de vives critiques dans la sphère universitaire. *Le Monde* (23 mai 2025) rapporte que plusieurs chercheurs auditionnés ont dénoncé une instrumentalisation politique, accusant Retailleau de confondre prosélytisme religieux, militantisme culturel et projet politique subversif.

Pour mieux cerner la portée réelle du projet politique porté par Bruno Retailleau, il est indispensable d'analyser les traductions concrètes de son action ministérielle et militante depuis sa prise de fonctions au ministère de l'Intérieur. Loin d'un simple discours idéologique, le Retaillisme s'incarne dans une série de mesures, de circulaires, de prises de décisions locales et de pratiques administratives qui affectent directement des individus, des associations et des territoires. Ces exemples permettent de mesurer à la fois la cohérence du projet et ses effets performatifs sur le tissu social et politique français.

Un premier exemple emblématique est celui du refus de naturalisation de Mme A., enseignante d'origine algérienne vivant en France depuis 14 ans, mariée à un Français, mère de deux enfants scolarisés dans une école publique de la région lyonnaise. Le rejet de sa demande, en mars 2025, a été motivé par « un manque de distance suffisante avec l'islam politique » en raison de sa participation bénévole à une association humanitaire liée à une mosquée. Ce cas a été relayé par plusieurs ONG, dont la Ligue des droits de l'homme, qui y a vu une application particulièrement extensive des critères introduits par la circulaire d'avril 2025. Le Conseil d'État, saisi en référé, a cependant rejeté le recours, estimant que les nouvelles exigences relevaient de l'appréciation souveraine de l'administration.

Autre cas significatif : la fermeture administrative du Centre Culturel Al-Fitrah, à Mulhouse, en novembre 2025, sur la base du rapport sur les Frères musulmans commandé par Retailleau. Bien que l'association n'ait jamais fait l'objet de poursuites judiciaires, le ministère a invoqué une « influence idéologique insidieuse contraire aux principes républicains ». Les responsables de l'association, qui organisaient principalement des cours d'arabe, des conférences religieuses et des activités périscolaires, ont dénoncé une mesure arbitraire. Le tribunal administratif de Strasbourg a confirmé la fermeture, renforçant la jurisprudence selon laquelle la « menace idéologique » peut suffire à justifier une dissolution.

Sur le terrain éducatif, plusieurs rectorats ont signalé une hausse des signalements d'enseignants, dans le cadre du programme « Sentinelles de la République » relancé par Retailleau. Dans l'académie de Créteil, par exemple, quatre enseignants ont fait l'objet d'une suspension pour avoir tenu des propos jugés ambigus sur la laïcité, ou pour ne pas avoir signalé un élève refusant de participer à un cours d'éducation morale. Ces mesures ont provoqué des tensions dans les établissements, plusieurs syndicats dénonçant une « police idéologique de l'école ». Le ministère a, au contraire, salué une meilleure « vigilance morale des agents de l'État ».

De plus, il confirme la remise en cause des subventions municipales à des associations culturelles issues de l'immigration. À Lyon, en octobre 2025, la préfecture a bloqué l'attribution d'une subvention municipale à l'association Afrique Plurielle, qui organisait un festival afro-caribéen. Le motif : l'un des membres du comité d'organisation avait participé, cinq ans plus tôt, à une réunion co-organisée par une association pro-palestinienne accusée de proximité idéologique avec les Frères musulmans. Malgré l'absence de lien organique ou d'illégalité, la seule « constellation d'affinités » a suffi à justifier la mesure. Cette approche préventive et extensive témoigne d'un glissement vers une lecture « culturalo-sécuritaire » du droit administratif.

Retailleau a également marqué son passage au ministère par le lancement d'un programme expérimental de contrôles de conformité républicaine des lieux de culte. Dans le département du Rhône, une dizaine de mosquées ont reçu une « visite d'évaluation » dirigée par une cellule préfectorale composée de policiers, d'agents du renseignement territorial et de représentants de l'éducation nationale. Ces visites ont donné lieu à des fermetures temporaires, à des recommandations de changement de prédication, et à des menaces de suspension de visas pour les imams non européens. Le Conseil français du culte musulman (CFCM), dans un communiqué de janvier 2026, a dénoncé une « normalisation autoritaire du fait religieux musulman », parlant d'un « néo-gallicanisme sécuritaire ».

Ces cas illustrent une tendance structurelle : le passage d'une politique sécuritaire fondée sur la prévention du terrorisme à une politique d'encadrement identitaire fondée sur la conformité aux valeurs républicaines interprétées de manière stricte. Retailleau ne cherche pas seulement à combattre la radicalité, mais à façonner un modèle de citoyenneté acceptable, conforme à une norme implicite d'adhésion morale, historique et culturelle à la République. En cela, son approche dépasse les clivages partisans pour imposer une nouvelle grammaire politique de l'appartenance.

Sur le plan territorial, des cas de recomposition politique locale traduisent cette dynamique. À Angers, à Tours ou à Vannes, plusieurs maires LR ou Divers Droite ont adopté le discours et les méthodes prônées par Retailleau : audit des subventions culturelles, suspension de partenariats avec des associations jugées « communautaires », création de commissions d'éthique républicaine. À Béziers, Robert Ménard a salué Retailleau comme le « seul homme politique capable de restaurer une République cohérente », tout en se distinguant de sa propre radicalité médiatique.

Enfin, les effets de la ligne Retailleau se font aussi sentir dans l'espace public symbolique. À Nantes, une statue représentant une femme voilée dans le cadre d'un projet artistique municipal a été retirée après intervention du préfet sur demande du ministère. À Rouen, une bibliothèque municipale a été dissuadée de programmer une lecture d'auteurs musulmans « trop identifiés ». Ces faits, bien qu'anecdotiques en apparence, révèlent la profondeur d'une normalisation idéologique par capillarité administrative.

L'ensemble de ces exemples, loin de constituer des dérapages isolés, s'inscrit dans une politique d'État cohérente, assumée, dotée de relais locaux et de soutiens médiatiques. Ils démontrent que le retaillisme est bien plus qu'un positionnement idéologique : c'est un dispositif pratique de redéfinition de la République par la conformité identitaire, qui mobilise le droit, les institutions, les représentations symboliques et les pratiques quotidiennes de l'administration. À travers ces cas concrets, le projet de Retailleau apparaît non comme une abstraction conservatrice, mais comme un projet de gouvernement en acte, structuré, rationnel, et profondément transformateur du rapport entre l'État et ses citoyens.



II. Héritages politiques : Retailleau à la croisée des traditions françaises

Pour comprendre la dynamique profonde du Retaillisme, il convient de mobiliser des cadres théoriques issus de la sociologie politique, de la philosophie du pouvoir et des études critiques. Loin de se limiter à une analyse factuelle, le projet de Retailleau peut être interprété comme une réponse structurée à la crise de légitimité des élites républicaines, au travers de ce que Pierre Bourdieu appelait une « reconversion autoritaire du capital symbolique républicain ». Dans *Sur l'État* (2012), Bourdieu montre comment certaines fractions du champ politique peuvent se réappropriar les valeurs républicaines pour en faire les instruments d'un contrôle symbolique renforcé.

Retailleau s'inscrit précisément dans cette démarche : en utilisant le langage de la laïcité, de la sécurité et de l'universalité, il cherche à redéfinir les contours légitimes de l'appartenance nationale. Cette posture relève d'une stratégie de « gouvernementalité sécuritaire », concept forgé par Michel Foucault. Dans ce cadre, l'État ne se contente plus de prévenir ou de punir, mais vise à réguler les comportements, les croyances et les normes culturelles. Le rapport aux Frères musulmans, les circulaires sur la naturalisation, les contrôles dans les mosquées ou les associations illustrent cette volonté d'imposer une rationalité politique qui agit sur les subjectivités. L'objectif n'est pas tant la lutte contre la violence effective que la production d'une société conforme aux attentes morales de l'État. Cette normalisation prend une forme apparemment neutre mais socialement discriminante, ce que Didier Fassin qualifie de « racisme respectabilisé » ou de « racisme d'État soft ».

Dans *La force de l'ordre* (2011), Fassin décrit comment l'État peut produire des politiques inégalitaires en s'abritant derrière des critères de comportement ou de valeurs. Les nouvelles conditions de naturalisation, les suspicions généralisées envers certaines formes d'engagement religieux ou culturel, relèvent de ce paradigme. Il ne s'agit plus de distinguer citoyens et étrangers, mais citoyens « pleinement conformes » et citoyens « à surveiller ». Cette logique duale crée une hiérarchie de l'appartenance invisible mais structurante. Le retaillisme peut donc être analysé comme une forme de « républicanisme néo-identitaire », selon la formule de Vincent Martigny. Ce républicanisme ne repose plus sur un universalisme abstrait mais sur un récit historique et civilisationnel particulier : celui d'une République occidentale, rationnelle, enracinée dans une culture chrétienne sécularisée, méfiante à l'égard des minorités visibles. Ce récit sert à exclure sans exclure explicitement, à trier symboliquement les citoyens sans remettre en cause la légalité formelle de leur appartenance. Il marque ainsi une rupture avec les grands paradigmes libéraux ou pluralistes du vivre-ensemble.

En croisant ces lectures, on peut ainsi considérer que le retaillisme constitue une stratégie de restauration d'un ordre symbolique par les institutions, à travers une mise en conformité comportementale et culturelle. Cette stratégie s'inscrit dans un moment plus large de réarmement idéologique des droites conservatrices en Europe, mais elle se distingue par sa capacité à utiliser les ressources du républicanisme pour légitimer un projet fondamentalement hiérarchique, différentialiste et moraliste. Comprendre cette dynamique requiert donc une mobilisation conjointe de la sociologie des élites, de la critique foucauldienne du pouvoir et des théories contemporaines du racisme institutionnel. Retailleau s'inscrit dans une pluralité de filiations idéologiques, dont il retient certains principes sans en assumer l'intégralité des cadres. On peut identifier six pôles de référence, qu'il articule dans un projet politique de « synthèse républicaine conservatrice ».

Référent historique	Points communs avec Retailleau	Différences notables
Général Boulanger	Nationalisme d'ordre, dénonciation d'un ennemi intérieur, discours de sauveur	Retailleau demeure légaliste et parlementaire
Jules Ferry / IIIe République	Assimilation stricte, rôle central de l'école, refus des particularismes	Ferry agissait dans un empire colonial ; Retailleau dans une société post-migratoire
Charles Maurras	Conception organique de la nation, rejet du cosmopolitisme, attachement aux racines chrétiennes	Retailleau rejette l'antisémitisme et défend la République
Séguin / Pasqua	Souverainisme, autorité de l'État, critique des juridictions européennes	Retailleau est moins social, plus axé sur l'ordre que sur la justice
Boutin / De Villiers	Catholicisme culturel, refus du relativisme moral, opposition à l'islam politique	Retailleau reste républicain, sans cléricisme
Éric Zemmour	Islam vu comme défi civilisationnel, nécessité d'assimilation	Retailleau conserve un ton modéré et une stratégie d'institutionnalisation

L'approche de Retailleau est l'objet d'analyses critiques convergentes dans les milieux académiques et journalistiques. Dans *Le Monde* (mai 2025), Roy accuse Retailleau de confondre islam et islamisme, et d'utiliser la laïcité comme « un levier identitaire de contrôle social des musulmans ». Dans *Mediapart* (mai 2025), Didier Leschi (OFII) estime que la politique de naturalisation introduite par Retailleau « renoue avec l'idée coloniale selon laquelle il faut prouver l'abandon de son identité pour mériter la citoyenneté ». Dans *Foreign Policy* (mars 2025), Ivan Krastev (Centre for Liberal Strategies, Sofia) qualifie Retailleau de « populiste technocratique » : un homme d'ordre qui ne veut pas abolir le système, mais en faire l'instrument d'une refondation nationale autoritaire et homogène. Dans une tribune publiée dans *l'European Journal of Discourse Studies* (avril 2025), Wodak Ruth de l'Université de Lancaster note que Retailleau « euphémise le discours de la peur » : son style est sobre, mais son message consiste à désigner l'islam comme problème civilisationnel par le prisme républicain.

La pensée et la stratégie de Bruno Retailleau s'inscrivent dans une entreprise de synthèse conservatrice originale. Il puise dans les grands récits de la droite française : le républicanisme autoritaire de la Troisième République, le souverainisme gaulliste, le catholicisme culturel, et parfois dans des rhétoriques d'inspiration maurrassienne ou boulangiste, sans en assumer la radicalité. Son projet est clair : restaurer une République homogène, verticale et assimilatrice, dans un monde qu'il juge fragmenté par les identités et affaibli par les élites libérales. Sa particularité réside dans sa compatibilité avec les institutions, ce qui le distingue d'un Zemmour ou d'un Le Pen. Retailleau ne propose pas une révolution politique, mais une refondation intérieure du régime républicain par l'identité, la morale et la souveraineté.

Bruno Retailleau : Stratégie électorale pour 2027 et comparaisons internationales – Une droite conservatrice en quête d'hégémonie républicaine

En perspective de l'élection présidentielle de 2027, sa stratégie électorale vise à réorganiser le champ politique autour de trois axes majeurs : l'autorité de l'État, la souveraineté nationale, et la réaffirmation de l'identité française par l'assimilation. Cette démarche n'est pas sans rappeler certains partis européens, notamment Fratelli d'Italia de Giorgia Meloni en Italie ou Vox en Espagne, sans toutefois verser dans un populisme de rupture.



I. Stratégie électorale de Bruno Retailleau pour 2027 : ordre, identité, autorité

1.1. Une droite recentrée sur ses fondements historiques

L'élection de Bruno Retailleau à la tête des Républicains en mai 2025, avec plus de 74 % des suffrages exprimés, a marqué un tournant idéologique net. En reprenant le contrôle de l'appareil partisan, Retailleau a clarifié la ligne politique du parti : retour à une droite d'ordre, de transmission et de souveraineté. Dès son investiture, il annonce vouloir mettre fin à « l'hésitation doctrinale » qui avait caractérisé LR depuis 2017 et affirme un cap républicain intransigeant sur la laïcité, l'intégration, et la lutte contre l'islamisme. Selon *El País* (18 mai 2025), son élection s'accompagne d'une relance significative des adhésions au parti : entre février et mai 2025, le nombre d'adhérents aurait triplé. Cette dynamique s'explique par sa capacité à rassurer l'électorat de droite tout en proposant une alternative crédible à la fois à Marine Le Pen et à Emmanuel Macron.

La stratégie électorale de Bruno Retailleau ne repose pas uniquement sur une ligne idéologique rigoureuse, mais sur une anticipation fine des dynamiques électorales différenciées. Il s'agit d'une stratégie à trois dimensions : doctrinale, sociologique et territoriale. Sur le plan doctrinal, il a recentré Les Républicains sur une synthèse droite-conservatrice compatible avec les institutions républicaines, mais intransigeante sur les questions identitaires, migratoires et d'ordre public. Sur le plan sociologique, sa cible prioritaire n'est pas l'ensemble de l'électorat, mais les classes moyennes conservatrices, les retraités, les électeurs périurbains et ruraux sensibles à la sécurité culturelle. Il cherche à capter les segments déçus par Emmanuel Macron sans franchir la ligne rouge d'une alliance avec l'extrême droite.

Retailleau mise également sur une stratégie de différenciation régionale. En Île-de-France et dans les grandes métropoles, il adapte un discours de fermeté rationnelle, susceptible de séduire les hauts fonctionnaires, les classes supérieures inquiètes d'un effondrement de la norme républicaine. Dans l'Ouest (dont il est issu), il mobilise les réseaux catholiques culturels et conservateurs. Dans le Sud et le quart Nord-Est, il cible les bastions ex-républicains sensibles à l'immigration et à la sécurité, aujourd'hui convoités par le RN. Cette granularité territoriale s'accompagne d'un usage contrôlé des médias : passages calibrés sur CNews, présence éditoriale forte dans *Le Figaro* et *Valeurs actuelles*, tout en conservant une image de « sénateur respectable ».

Il s'appuie aussi sur une cartographie militante refondée : relance des fédérations LR, réactivation des réseaux d'élus locaux (maires, présidents de conseils départementaux), mise en place d'un réseau de jeunes conservateurs, souvent issus de la Manif pour tous ou de cercles de réflexion comme *Sens Commun* ou l'IFP (Institut de formation politique). Cette dynamique militante donne à Retailleau un socle militant homogène, motivé, idéologiquement cohérent — contrastant avec la fragmentation des appareils concurrents.

Un autre volet de sa stratégie réside dans la construction d'une légitimité présidentielle. Retailleau ne se contente pas d'une posture doctrinale ; il cultive une stature d'homme d'État. En multipliant les tribunes sénatoriales, les interventions mesurées sur les plateaux, les publications à tonalité historique ou philosophique (sur la République, l'identité, l'ordre), il travaille son image d'intellectuel politique. Ce positionnement s'oppose à la fois à la technocratie macronienne et au populisme disruptif du RN. Il incarne une forme de conservatisme « rationnel » qui prétend concilier verticalité du pouvoir et respect des formes démocratiques.

Enfin, Retailleau sait manier les clivages internes à son avantage. Au sein de LR, il a marginalisé les centristes (Pradié, Calmels), repositionné les ex-sarkozystes autour d'un projet d'autorité et intégré certaines figures venues de la société civile. Il transforme le parti en machine de guerre idéologique, non en cartel électoral souple. Ce recentrage stratégique lui permet de répondre à deux logiques antagonistes : d'un côté, stabiliser le parti pour les élites ; de l'autre, radicaliser le message pour séduire la base électorale.

Ainsi, sa stratégie électorale repose sur une anticipation très fine des fractures sociétales françaises : fracture identitaire, fracture territoriale, fracture normative. Il n'agit pas par flamboyance ni par rupture, mais par la reconfiguration progressive de la droite française en pôle dur, stable, institutionnel. Cette stratégie n'est pas sans rappeler celle de Mariano Rajoy en Espagne ou de Sebastian Kurz en Autriche : droitisations maîtrisées de partis conservateurs traditionnels.

1.2. Triptyque programmatique : identité, sécurité, souveraineté

La stratégie de Retailleau repose sur un triptyque structurant :

- **Identité** : rejet explicite du multiculturalisme, considéré comme « un poison » (Le Figaro, 15 octobre 2024).
- Il prône une assimilation républicaine stricte, proche des doctrines de la Troisième République.
- **Sécurité** : sa gestion du ministère de l'Intérieur depuis septembre 2024 se caractérise par des mesures fortes, dont un **rapport très médiatisé sur les Frères musulmans**, dans lequel il évoque « une guerre d'infiltration culturelle » menée à bas bruit (Public Sénat, 22 mai 2025).
- **Souveraineté** : Retailleau critique les juridictions européennes (CEDH, CJUE) pour leur rôle supposé dans la limitation de la souveraineté migratoire de la France. Il plaide pour « une République affranchie des dépendances juridiques qui la fragilisent » (discours au Sénat, avril 2025).

1.3. Refus des alliances, mais porosité électorale

Retailleau refuse toute alliance électorale formelle avec le Rassemblement National ou Reconquête. Toutefois, il cherche à capter une partie de leur électorat par des propositions marquées (référendum sur l'immigration, suppression de l'aide médicale d'État, durcissement des critères de naturalisation). Un sondage Elabe (avril 2025) révèle que 21 % des Français souhaitent une candidature LR autonome, contre 17 % favorables à une alliance avec le RN. Cela confirme le pari de Retailleau : se positionner comme **la figure légitime de la droite de gouvernement**, tout en occupant une partie du terrain idéologique de l'extrême droite.

II. Comparaison internationale : Fratelli d'Italia (Italie) et Vox (Espagne)

2.1. Giorgia Meloni : nationalisme culturel et autorité conservatrice

Le parallèle entre Bruno Retailleau et Giorgia Meloni, actuelle Présidente du Conseil italien, est souvent évoqué. Tous deux mettent en avant un **discours identitaire structuré autour de la nation, de la culture chrétienne et de la sécurité**. La rhétorique de Retailleau évoque souvent les dangers de « l'islamisme rampant », tandis que Meloni parle d'« invasion migratoire » et de « déconstruction des identités européennes ».

Retailleau adopte cependant une posture plus institutionnelle : il ne s'oppose pas frontalement à l'Union européenne, mais souhaite en réformer les mécanismes contraignants (comme les jurisprudences de la CEDH), là où Meloni utilise un **langage ouvertement eurosceptique**. « Retailleau et Meloni partagent un imaginaire politique post-nationaliste, mais divergent dans leur degré de confrontation avec les institutions européennes » (Ivan Krastev, *Foreign Policy*, mars 2025).

2.2. Vox : l'idéologie civilisationnelle et la radicalité anti-islam

Le parti espagnol Vox, mené par Santiago Abascal, se distingue par un discours identitaire radical : rejet de l'islam, défense d'un hispanisme unitaire, opposition à l'autonomisme régional. Si Retailleau partage certaines préoccupations civilisationnelles (place du religieux, rôle des valeurs traditionnelles), il ne reprend pas la violence rhétorique de Vox. « Retailleau euphémise le conflit culturel. Là où Vox crie à la guerre civilisationnelle, il parle d'« exigences républicaines ». Mais la cible est souvent la même. » (Ruth Wodak, *European Journal of Discourse Studies*, avril 2025)

Comparatif synthétique	Retailleau □□	Meloni □□	Vox □□
Islam	Assimilation stricte	Danger moral & politique	Incompatibilité culturelle
Immigration	Contrôle renforcé	Limitation nationale	Rejet absolu
UE	Réformable	Eurosceptique affirmée	Hostilité institutionnelle
Ton	Républicain, sobre	Patriotique et conservateur	Clivant, direct

La stratégie de Bruno Retailleau en vue de 2027 s'inscrit dans une logique de reconquête républicaine par l'assimilation, l'autorité et la souveraineté. Il se distingue par sa capacité à fusionner des références historiques diverses (gaullisme, IIIe République, catholicisme culturel) dans un projet politique cohérent, appuyé sur les institutions. Face à une gauche fragmentée et une extrême droite divisée, Retailleau pourrait devenir le pôle central d'une droite conservatrice rénovée, à condition de maintenir l'équilibre entre fermeté idéologique et respect du cadre républicain. Comparé à ses homologues européens (Meloni, Abascal), il offre une version française et légale du post-populisme conservateur, cherchant non pas à renverser l'ordre libéral, mais à le nationaliser.

(1) *La République impériale. Politique et racisme d'État*; Fayard, 2009; Olivier Le cour Grandmaison y explore la manière dont la République française a construit un projet colonial appuyé sur une laïcité autoritaire, au service d'un ordre colonial racialisé. Le terme de « laïcité disciplinaire » y est mobilisé pour désigner un usage de la laïcité comme instrument de domination, notamment à l'égard des populations musulmanes.

(2) « Laïcité, une exception française ? »; *Esprit*, novembre 2004 (revues.org ou sur Cairn)

Bayart y développe une critique de la « laïcité à la française » comme forme de contrôle étatique, qualifiée parfois de « disciplinaire », et l'oppose à une tradition plus pluraliste ou libérale.

(3) cf. Danièle Lochak, *Mediapart*, mai 2025

(4) <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/dossiers-de-presse/publication-du-rapport-freres-musulmans-et-islamisme-politique-en>

(5) <https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/freres-musulmans-ce-que-revele-le-rapport-commande-par-lexecutif?>

(6) *Les idées politiques au xx^e siècle*, Paris, PUE, "Premier cycle", 1991.

(7) <https://philitt.fr/2015/04/01/entretien-avec-remi-brague-je-naime-guere-le-culte-du-moderne-pour-le-moderne/>

(8) *Tribune au Figaro* (février 2025).

Bibliographie sélective

- *Le Figaro*, 10 avril 2025, « Circulaire sur la naturalisation »
 - *Public Sénat*, 22 mai 2025, « Rapport sur les Frères musulmans »
 - *Le Monde*, 23 mai 2025, « Retailleau critiqué par des chercheurs »
 - *Mediapart*, mai 2025, « Les limites juridiques de la circulaire »
 - Ivan Krastev, « Europe's Conservative Realignment », *Foreign Policy*, mars 2025
 - Ruth Wodak, « New Civility, Old Fear », *European Journal of Discourse Studies*, avril 2025
 - Zeev Sternhell, *Ni droite ni gauche*, Seuil, 1983
 - Michel Winock, *Le boulangisme*, Seuil, 1997
 - *El País*, « Los conservadores franceses y la estrategia de 2027 », 18 mai 2025.
- Elabe*, Baromètre de confiance, avril 2025.



SAADALLAH NORDINE

historien, enseignant-chercheur et expert en géopolitique.